

Présentation
des **mesures de préservation** et de **valorisation**
du puy de Pariou
&
inauguration
de la **cabane pastorale mobile** en Chaîne des Puys



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Les travaux du puy de Pariou sont financés par l'Union européenne dans le cadre du fond européen de développement régional (FEDER).

Avec plus de 130 000 visiteurs par an, le puy de Pariou est le deuxième site naturel de la Chaîne des Puys le plus fréquenté après le site du puy de Dôme.

Sa proximité depuis l'agglomération clermontoise et les sites du puy de Dôme, de Vulcania et de Lemptégy, ainsi que sa facilité d'ascension et ses formes parfaites, dont l'image a été utilisée dans les médias, sont les raisons principales de cette fréquentation importante.

Depuis plusieurs années, le puy de Pariou fait l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, aux côtés des propriétaires privés dans le cadre d'une convention partenariale, afin de préserver et valoriser ce site naturel remarquable, mais fragile. Plusieurs tranches de travaux pour canaliser les randonneurs sur les sentiers, et ainsi assurer son intégrité ont été financées par le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne pour un montant de 350 000 € HT.

2003 : Signature de la convention avec l'association des propriétaires privés Dôme Union, renouvelée en 2016.

2006 : Effacement de l'accès ouest et d'un raccourci côté nord, et entretien du chemin nord. Confortement du chemin sud par la création d'escaliers en bois surélevés. Traitement de plaques d'érosion naissantes dans le cratère.

2010 : Aménagement de la descente dans le cratère par la pose de rondins et planches de bois pour matérialiser des marches, création de drains pour évacuer l'eau pluviale, et réalisation de « tressage » de branchages pour contenir le talus amont du chemin.

2014 : Une opération test est mise en œuvre sur la partie est du cratère dans le cadre d'une journée de chantier participatif. Il s'agissait de poser un jalonnement pour canaliser les visiteurs sur le sentier et éviter ainsi qu'ils ne descendent droit dans la pente du cratère. Ce jalonnement a été repris et adapté en 2016. avec la fermeture de la partie est du tour du cratère du fait d'une trop forte érosion malgré des travaux d'entretien courant.

2019 : L'érosion du cheminement descendant dans le cratère est importante et se poursuit de mois en mois. Pour éviter la formation de ravine pouvant rendre le sentier dangereux, mais surtout pour préserver l'intégrité du site, **des escaliers en caissons de bois remplis de pouzzolane sont disposés sur le départ du chemin** qui est aussi la portion la plus pentue.

2022 : l'effacement du sentier de descente

dans le cratère du puy de Pariou s'est déroulée en plusieurs grandes étapes :

1. Démontage et évacuation des marches et des vieux tressages
2. Décapage de la terre végétale et mise en dépôt pour réutilisation
3. Prélèvement des mottes de végétation et conservation sur place pour leurs réimplantations
4. Apport de pouzzolane de granulométrie de 0/150 mm, avec création de renvois d'eau pour limiter l'érosion par ruissellement
5. Apport de terre végétale d'origine volcanique en saupoudrage et semis par un mélange de graines adaptées au site
6. Mise en œuvre d'une toile de protection fixée avec de petits pieux et un cordage fin
7. Remottage des mottes prélevées dans les incises
8. Pose de piquets en bois pour faciliter la pose des filets mobiles et ainsi protéger la zone du passage des brebis



Le montant total de l'opération s'est élevé à 530 509.5 € TTC

Le puy de Pariou est un bien privé de type « bien non délimité » (BND) : une parcelle divisée en lots qui appartiennent en pleine propriété à des personnes privées. En l'absence de bornage, il est impossible de localiser les lots au sein de la parcelle en BND. La gestion est donc assurée par le Groupement d'Intérêt Economique du Pariou qui fait partie intégrante de Dômes Union, l'association fédérant l'ensemble des associations de propriétaires privés en BND du secteur central de la Chaîne des Puys. Depuis 2003, le Conseil départemental, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et la commune d'Orcines, veillent auprès des propriétaires privés à la préservation du volcan du Pariou, un édifice aux multiples fragilités.

Avec la réalisation de l'ensemble de ces opérations, les gardes nature ont pu faire un suivi précis de l'érosion et ont ainsi relevé qu'annuellement la perte de sol est estimée entre 8 cm et 10 cm.

Comme un tas de sable, le volcan du Pariou est composé de petits grains issus des projections de lave, sans cohésion. Il n'est protégé que par un sol mince et une végétation maigre, qui ne protègent pas suffisamment ces grains.

Aux passages répétés des promeneurs, la terre végétale s'évacue laissant les matériaux volcaniques à nu. Le sentier se creuse alors progressivement et des circulations préférentielles des eaux pluviales se créent. Avec le temps, ce phénomène peut conduire à la formation de ravines profondes et dangereuses. Sur le site, c'est l'ensemble des flancs du cratère qui peut être déstabilisé de façon irrémédiable.

Devant ces menaces pour le volcan et les visiteurs, les propriétaires, accompagnés par le Département du Puy-de-Dôme et le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne ont pris la décision de faire procéder à l'effacement du sentier.

Cette action répond aux enjeux de préservation des milieux et des sols volcaniques, et de tranquillité des troupeaux, permettant le maintien de la lisibilité de l'édifice, tout en respectant la commande initiale des propriétaires de préservation du site de l'érosion. En reproduisant la pente initiale du cratère, elle permet aussi de stabiliser ses flancs de façon définitive. Par ailleurs, des travaux connexes accompagneront cette opération pour contenir les visiteurs sur la lèvre du cratère tout en les informant des raisons ayant conduit à ce choix fort allant dans le sens de la préservation de ce site pour les générations futures. La commission régionale du patrimoine géologique qui est une émanation du conseil scientifique régional du patrimoine naturel rassemble les représentants des différentes disciplines de cette science s'est prononcée favorablement au projet à l'automne 2021.

La bonne cicatrisation de ce sentier est désormais de notre responsabilité collective : propriétaires, gestionnaires et visiteurs, afin de préserver ce patrimoine exceptionnel pour les générations futures.

D'autres opérations participent sur l'ensemble du site au maintien d'un accueil de qualité des visiteurs. C'est ainsi qu'en pied de site, au départ du stationnement des Goules, un nouveau sentier conduira les visiteurs au pied du puy du même nom et permettra de profiter des vestiges d'une ancienne carrière. Du côté du Pariou, dans un souci de préservation de ce site d'exception, de multiples réalisations extrêmement qualitatives (fascine de branchages, fascines de soutènement, emmarchements en pierres) et parfaitement intégrées dans leurs environnements jalonnent le parcours jusqu'au sommet. C'est ainsi que l'on retrouve notamment des emmarchements en pierre, des fascines de branchages.

Vivre une autre expérience « cratère » au puy de Vichatel

Le puy de Vichatel, à proximité de la maison du Parc des Volcans est le 2^e cratère le plus profond de la Chaîne des Puys, après le Pariou. Il offre une ambiance paysagère différente avec ses paysages forestiers et ses espèces protégées (gagée jaune et lys martagon). Et au sommet de ses cônes, une vue imprenable sur le lac d'Aydat, le Massif du Sancy, ou encore le puy de Dôme et les puys de la Vache et Lassolas.

Ce site naturel étant pâturé par le troupeau mobile de la Chaîne des Puys - faille de Limagne, il est indispensable de bien tenir les chiens en laisse et de rester sur les chemins.

10x



Agir pour préserver et valoriser les sites naturels, tout en développant l'économie locale

Le troupeau mobile de la Chaîne des Puys-faille de Limagne permet de maintenir des espaces naturels ouverts, de soutenir l'économie et de maintenir la biodiversité. Il est issu d'un partenariat entre le Lycée de Rochefort Montagne, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et le Département du Puy-de-Dôme, et intervient pour pallier l'absence d'éleveurs sur certains sites, en attendant de pouvoir organiser la reprise de ces espaces.

L'intérêt d'un petit troupeau (50 à 70 brebis), accompagné et guidé par un berger, est d'adapter le pâturage aux spécificités et aux difficultés des sites (sols et végétation fragile, manque d'eau, fréquentation...).

Lors de la saison 2021 par exemple, le troupeau mobile a pâturé les puys de Jumes et Coquille, le puy de Vichatel et les abords de Montlosier notamment.

Jusqu'à présent, le berger réalisait les allers-retours tous les jours depuis le lycée de Rochefort-Montagne jusqu'aux différents sites de la Chaîne des Puys et parcourait entre 40 et 75 km par jour. Ce temps passé sur la route, n'étant pas consacré aux brebis. Afin d'améliorer les conditions de travail du berger en lui fournissant un logement adapté qui allie sobriété et confort, mais également afin d'être au plus près du troupeau et de limiter ses nombreux déplacements, le Parc naturel régional des Volcans a souhaité acquérir une cabane pastorale mobile.

La cabane pastorale mobile de la Chaîne des Puys - faille de Limagne

Parmi les différents types de logements mobiles (caravane, camping-car, roulotte, van aménagé, etc.) le Parc s'est tourné vers une cabane pastorale de type tiny house pour le confort du berger mais également afin de limiter l'impact paysager au cœur du site classé, où le camping est interdit.

Une tiny house est une petite maison ossature bois construite sur une remorque, elle est donc parfaitement mobile et pourra être positionnée au plus près du troupeau, sur des terrains privés, avec l'accord des propriétaires et de l'inspecteur des Sites.

Il s'agit d'un habitat innovant, autonome et exemplaire, avec son isolation performante, ses matériaux robustes totalement renouvelables, ses panneaux photovoltaïques, et ses toilettes sèches.

Après une consultation, c'est l'entreprise Tiny Dôme basée à Murat le Quaire qui a remporté le marché. Cette entreprise puydômoise à taille humaine, travaille de manière artisanale avec des matériaux locaux. Coût de la cabane pastorale mobile : 58 192€, dont 51 000€ financés par la Fondation UNESCO.





Contact presse :
Vanessa Chartreux – 07 61 64 39 76 – vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr

Crédit photos : Jodie Way, Marie-Cécile Bard



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT